

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Fethi NEJI.

BILAN

Arrêtée au 31 Décembre 2021

DESIGNATION	NOTES	31-déc 2021	31-déc 2020
AC 01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	107 604 774	71 377 256
AC 02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	176 679 603	167 527 382
AC 03 Créances sur la clientèle	1-3	603 571 413	480 189 777 (*)
AC 04 Portefeuille titres commercial	1-4	44 204	40 176
AC 05 Portefeuille d'investissement	1-5	17 250 929	21 830 080
AC 06 Valeurs immobilisées	1-6	53 567 389	55 353 390
AC 07 Autres actifs	1-7	36 500 477	28 434 103
TOTAL ACTIFS		995 218 789	824 752 164
PA 01 Banque Centrale, CCP	2-1	90 270 725	84 238 187
PA 02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	2-2	618 339	699 579
PA 03 Dépôts de la clientèle	2-3	629 479 446	487 130 302
PA 04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	56 879 309	41 846 709
PA 05 Autres passifs	2-5	63 043 604	61 254 512(*)
TOTAL PASSIFS		840 291 423	675 169 289
CP 01 Capital		150 000 000	150 000 000
CP 02 Réserves		20 542 419	20 542 419
CP 03 Actions propres		-694 663	-694 663
CP 04 Autres capitaux propres		16 112 582	16 110 456
CP 05 Résultats reportés		-36 375 337	-28 559 779(*)
CP06 Résultat de l'exercice		5 342 365	-7 815 558
TOTAL CAPITAUX PROPRES		154 927 366	149 582 875
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		995 218 789	824 752 164

(*) : ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêtée au 31 Décembre 2021

DESIGNATION	NOTES	31-déc 2021	31-déc 2020
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	16 277 252	9 686 138
HB 02- Crédits documentaires	4-2	15 732 472	23 509 625
HB 03- Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		32 009 724	33 195 763
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	101 014 550	70 094 533
HB 05- Engagements sur titres			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		101 014 550	70 094 533
ENGAGEMENTS RECUS		334 209 888	314 519 944
HB 06- Engagements de financement reçus			
HB 07- Garanties reçues	4-4	334 209 888	314 519 944

ETAT DE RESULTAT
Arrêtée au 31 Décembre 2021

DESIGNATION		31-déc 2021	31-déc 2020
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		84 001 712	58 223 682
PR01	Marges et revenus assimilés 5-1	66 123 404	(*)44 410 332
PR02	Commissions en produits 5-2	15 494 127	10 341 004
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières 5-3	1 917 783	2 389 358
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement 5-4	466 398	1 082 988
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		34 321 220	28 937 711
CH01	Marges encourus et charges assimilées 5-6	32 958 431	27 760 435
CH02	Commissions encourues 5-7	1 362 789	1 177 276
PRODUIT NET BANCAIRE		49 680 492	29 285 971
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif 5-8	6 506 196	6 351 182
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement 5-9	767 251	171 097
PR07	Autres produits d'exploitation 5-10	50 230	24 558
CH06	Frais de personnel 5-11	23 371 764	18 335 426
CH07	Charges générales d'exploitation 5-12	9 650 992	7 554 236
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations 5-13	4 372 943	4 633 390
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 061 576	7 734 802
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires 5-14	475 467	64 281
CH011	Impôt sur les bénéfices 5-15	189 378	139 737
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 347 665	7 810 258
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5 300	-5300
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 342 365	7 815 558
Modification comptable		3 540 026	- 500 000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION		1 802 339	8315 558

*Ces soldes ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Etat des flux de trésorerie
Arrêtée au 31 Décembre 2021

Désignation	31-déc-21	31-déc-20
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	86 957 396	58 705 302
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-33 150 008	-30 029 202
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-134 155 327	-80 108 916
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	141 454 867	135 554 648
Titres de placements	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-24 109 913	-19 374 038
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-14 220 432	16 596 042
Impôt sur le bénéfice	-194 678	-145 037
	-	-
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>	-	22 581 905
		81 198 799
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
	-	-
	-	-
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	3 771 899	-959 052
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	807 252	211 097
Acquisition / cessions sur immobilisations	-2 486 378	-744 380
	-	-
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	-	2 092 773
		-1 492 335
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Rachat d'actions	-	-
Encaissement d'emprunt obligataire	25 000 000	15 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	-5 790 490	-2 790 490
Remboursement d'emprunts	-4 453 846	-7 386 174
Dividendes versés et autres distributions	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite	2 126	4 926
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>	-	14 757 790
		4 828 262
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	39 432 468	84 534 726
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	154 007 047	69 472 321
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>	-	193 439 515
		154 007 047

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 996195	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 003805	30.00%
	150 000 000	

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptes d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;

- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.

- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par le circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021 et la circulaire 2022-02 du 4 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit

également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021 et la circulaire 2022-02 du 4 mars 2022. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;

- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB &GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« **WIFAK BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de IJARA, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2021 s'est caractérisé par :

- L'émission et la clôture d'un troisième et quatrième emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour des montants de 10 KDT et 15 KDT ;
- L'obtention du 2^{ème} prix pour la catégorie « BEST Mobile APP 2021 » au Tunisia DIGITAL AWARDS ;
- L'expansion du réseau de la banque de 6 nouvelles agences ;
- Le lancement du produit d'épargne bonifié « IdikharSghar » destiné aux enfants ;
- Le lancement du produit « Pack Pharmaciens » qui couvre l'ensemble de leurs besoins professionnels ;

11- Modification comptable :

Au cours de l'exercice 2021, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

- À la suite de la communication du redressement fiscal pour les exercices 2016-2017-2018-2019, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimé à 1 100 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence. En outre, les produits à recevoir sur financements rééchelonnés COVID 19 MOURABAHA ET IJARA constatés en 2020 pour 2 440 KDT ont été annulés en 2021.

Rubrique	En DT		
	2020 Approuvé	Retraitement	2020 Retraité
PA 5- Autres Passifs	60 154 512	1 100 000	61 254 512
CP 5- Résultats Reportés	-	27 459 779 -	1 100 000 -
			28 559 779

AC 03- Créances sur la clientèle	482 629 803 -	2 440 026	480 189 777
PR 01- Marges et revenus assimilés	46 850 358 -	2 440 026	44 410 332

12- Note sur le contrôle fiscal.

12.1 Exercices 2015-2016 :

En date du 30 décembre 2020, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimées à 1 122 KDT. Cette notification a fait l'objet d'une opposition en date du 12 février 2021.

L'administration fiscale a répondu en date du 7 mai 2021 après suppression de quelques chefs de redressement.

La banque a adressé à la mission de réconciliation, une nouvelle opposition en date du 21 mai 2021.

12.2 Exercices 2017-2018-2019 :

En date du 19 avril 2021, les services compétents de l'administration fiscale ont adressé à la banque, la notification des résultats du contrôle des exercices précités pour un montant global en principal et pénalités estimées à 3 862 KDT et une réduction du report d'impôt (IS et TVA) de 2 135 KDT.

En date du 02 Juin 2021, la banque a formulé une opposition appuyée par les justificatifs nécessaires.

La banque est en attente de la réponse de l'administration sur l'opposition.

NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 107 604 774 DT contre 71 377 256 DT au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une augmentation de 51%.

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	5 456 488	6 361 045	-904 557	-14%
BCT, CCP et TGT	102 204 954	65 072 879	37 132 075	57%
Provision sur incident de caisse	-56 668	-56 668	0	0%
Total	107 604 774	71 377 256	36 227 518	51%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 176 679 603 DT au 31 Décembre 2021 contre 167 527 382 DT au 31 Décembre 2020, enregistrant ainsi une progression de 5%.

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	138 653 288	136 399 962	2 253 326	2%
Créances sur les établissements Financiers	38 026 315	31 127 420	6 898 895	22%
Total	176 679 603	167 527 382	9 152 221	5%

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 138 653 288 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	En DT	
					%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	390 800	648 003	-257 203		-40%
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	-147 295	-68 498	-78 797		115%
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	135 753 550	2 592 500		2%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	66 907	-3 174		-5%
Total créances sur les établissements bancaires	138 653 288	136 399 962	2 253 326		2%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 38 026 315 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	En DT	
					%
Prêts aux les établissements financiers	37 916 667	31 000 000	6 916 667		22%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	127 420	-17 772		-14%
Total créances sur les établissements financiers	38 026 315	31 127 420	6 898 895		22%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	En DT				
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	138 409 783	0	0	243 505	138 653 288
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	0	0	0	390 800	390 800
Provisions sur avoires en comptes sur les étbs bancaires	0	0	0	- 147 295	- 147 295
Placements MOUDHARABA interbancaire	138 346 050	0	0	0	138 346 050
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	63 733	0	0	0	63 733
Etablissements financiers	3 859 648	18 750 000	0	0	38 026 315
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0	0
Prêts aux établissements financiers	3 750 000	18 750 000	0	0	37 916 667
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	109 648	0	0	0	109 648
Total	142 269 431	18 750 000	-	243 505	176 679 603

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers, selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Rubriques	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	0	0	138 653 288	138 653 288
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	0	0	390 800	390 800
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	0	0	-147 295	-147 295
Prêts aux établissements bancaires	0	0	138 346 050	138 346 050
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	0	0	63 733	63 733
Etablissements financiers	0	0	38 026 315	38 026 315
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0
Prêts aux établissements financiers	0	0	37 916 667	37 916 667
Créances rattachées sur les avoires et les prêts aux établissements financiers	0	0	109 648	109 648
Total	0	0	176 679 603	176 679 603

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 480 189 777 DT au 31 Décembre 2020 à 603 571 413 DT au 31 Décembre 2021.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31 déc 2020 *	Variation	%
Kardh Hassan	4 296 400	2 623 420	1 672 980	64%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	599 275 013	477 566 357	121 708 656	25%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	599 073 780	469 711 135	129 362 645	28%
Financement Mourabaha	336 171 376	216 783 406	119 387 970	55%
Financement Ijara	302 390 518	289 863 988	12 526 530	4%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-35 078 931	-33 285 057	-1 793 874	5%
Profits réservés sur créances	-4 409 183	-3 651 202	-757 981	21%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	201 233	7 855 222	-7 653 989	-97%
Total	603 571 413	480 189 777	123 381 636	26%

Une partie des créances sur la clientèle bénéficie du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a joui de refinancement en 2021.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Hassan	0	0	4 296 400	4 296 400
Autres concours à la clientèle	0	0	599 275 013	599 275 013
Total	0	0	603 571 413	603 571 413

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires, se présente comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31 déc 2020 *	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	599 073 780	469 711 135	129 362 645	28%
Portefeuille Ijara	302 390 518	289 863 987	12 526 531	4%
Encours financiers (*)	271 219 475	260 483 083	10 736 392	4%
Impayés et autres facturations	32 942 267	31 465 178	1 477 089	5%
Produits rattachés aux Financements Ijara	-1 771 224	-2 084 274	313 050	-15%
Portefeuille Mourabaha	336 171 376	216 783 407	119 387 969	55%
Mourabaha Court terme	130 089 299	93 374 847	36 714 452	39%
Encours financiers	114 511 270	72 866 799	41 644 471	57%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	892 934	1 099 791	-206 857	-19%
Impayés sur Financement Mourabaha	14 685 095	19 408 257	-4 723 162	-24%
Mourabaha Moyen terme	166 914 697	94 512 691	72 402 006	77%
Encours financiers	164 244 863	92 933 203	71 311 660	77%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 463 241	1 379 371	83 870	6%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	1 206 593	200 117	1 006 476	503%
Mourabaha Long terme	39 167 380	28 895 869	10 271 511	36%
Encours financiers	38 240 633	28 142 348	10 098 285	36%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	588 722	504 434	84 288	17%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	338 025	249 087	88 938	36%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-35 078 931	-33 285 057	-1 793 874	5%
Profits réservés sur créances	-4 409 183	-3 651 202	-757 981	21%
Autres concours à la clientèle en devises	201 233	7 855 222	-7 653 989	-97%
Encours financiers	192 048	7 814 008	-7 621 960	-98%
Produits à recevoir	9 185	41 214	-32 029	-78%
Total	599 275 013	477 566 357	121 708 656	25%

(*) Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2021, présentent un solde de 271 219 475 DT contre 260 483 083 DT par rapport au 31 décembre 2020 pour enregistrer une évolution de 3% et se détaillent comme suit :

Description	En DT		
	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde au 31-12-2020	1 343 044 280	1 079 309 503	263 734 777
Capital amorti des anciens contrats	0	93 199 974	-93 199 974
Ajouts de la période	122 478 074	13 230 977	109 247 097
Investissement	117 171 247	12 715 451	104 455 796
Relocation	5 306 827	515 526	4 791 301
Retraits de la période	46 813 157	38 250 732	8 562 425
Cession de la valeur résiduelle	17 216 280	17 215 934	346
Cession anticipée	12 540 659	9 001 041	3 539 618
Transfert (Cession)	1 079 392	620 303	459 089
Relocation	8 884 927	6 156 104	2 728 823
Carence	7 091 899	5 257 350	1 834 549
Solde au 31-12-2021	1 418 709 197	1 147 489 722	271 219 475

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	2021
Encours en principal	436 837 728	127 808 446	4 613 740	6 944 493	3 650 233	11 798 805	591 653 445
Impayés	58 973	10 622 977	1 735 752	5 972 821	3 020 195	23 126 636	44 537 354
Autres débits	329 091	1 121 264	140 344	179 388	1 177 797	3 002 987	5 950 871
Règlements non affectés	(1 860 149)	(1 119)	(23 735)	(1)	(698 179)	(218 122)	(2 801 305)
Produits à recevoir MOURABAHA	1 342 607	277 411	3 893	8 811	10 447	2 665	1 645 834
Produits perçus d'avance IJARA	(1 027 943)	(648 930)	(37 492)	(17 425)	(3 233)	(36 201)	(1 771 224)
Débits de compte	1 575 124	262 162	57 184	190 593	1 998 082	215 012	4 298 157
ENGAGEMENTS BILANTIELS	437 255 432	139 442 211	6 489 686	13 278 680	9 155 342	37 891 782	643 513 132
ENGAGEMENTS HORS BILAN	113 416 046	17 025 846	17 362	2 564 815	100	105	133 024 274
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	550 671 477	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	776 537 406
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs& Ets Fin	41 916 667	0	0	0	0	0	41 916 667
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	592 588 144	156 468 057	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	818 454 073
<i>Dont Créances Classées</i>	0	0	6 507 048	15 843 495	9 155 442	37 891 887	69 397 872
Agios réservés	0	0	(182 184)	(627 470)	(618 204)	(2 981 326)	(4 409 184)
Provisions sur engagements bilanciaux douteux	0	0	(558 431)	(1 663 886)	(4 986 566)	(18 909 498)	(26 118 381)
Provision additionnelle 2013-21	0	0	0	0	(20 942)	(1 100 878)	(1 121 820)
Provisions collectives	(7 839 112)	0	0	0	0	0	(7 839 112)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(7 839 112)	0	(740 615)	(2 291 356)	(5 625 712)	(22 991 702)	(39 488 497)
ENGAGEMENTS NETS	580749032	156 468 057	5 766 433	13 552 139	3 529 730	14 900 185	774965 576
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,80%	1,95%	1,12%	4,65%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			11,38%	14,46%	61,45%	60,68%	

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 44204DT au 31 Décembre 2021. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 31 Décembre 2021, se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation	%
Titres de transaction	44 204	40 176	4 028	10%
Titres cotés	44 204	40 176	4 028	10%
Titres Ami	16 975	7 280	9 696	133%
Titres Unimed	13 634	17 940	(4 306)	-24%
Titres SAH	13 595	14 956	(1 361)	-9%
Titres non cotés	0	0	0	
Titres de placement	0	0	0	
Total	44 204	40 176	4 028	10%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	En DT				
	Organismes publics	Entreprises liés	Entreprises associés	Autres	Total
Titres de transaction	0	0	0	44 204	44 204
Titres cotés	0	0	0	44 204	44 204
Titres AMI	0	0	0	16 975	16 975
Titres UNIMED	0	0	0	13 634	13 634
Titres SAH	0	0	0	13 595	13 595
Total	0	0	0	44 204	44 204

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 Décembre 2021, un solde de 17 250 929 DT contre 21 830 080 DT au 31 Décembre 2020, enregistrant ainsi une diminution de 21 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description		En DT			
		31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres d'investissement	1.5.1	14 755 226	19 334 377	(4 579 151)	-24%
Titres de participation	1.5.2	69 453	69 453	0	0%
Parts dans les entreprises liées	1.5.3	900 000	900 000	0	0%
Titres participatifs		1 526 250	1 526 250	0	0%
Total		17 250 929	21 830 080	-4 579 151	-21%

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 Décembre 2021 et 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Fonds Gérés	14 755 226	19 293 051	(4 537 825)	-24%
Fonds Gérés SodisSicar	490 000	490 000	0	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2003	154 000	154 000	0	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2004	102 000	102 000	0	0%
Fonds Gérés SodisSicar 2005	234 000	234 000	0	0%
Provisions sur fonds gérés SodisSicar	(450 000)	(210 000)	(240 000)	114%
Fonds Gérés WifakSicar	15 300 000	15 300 000	0	0%
Fonds Gérés WifakSicar 2009	500 000	500 000	0	0%
Fonds Gérés WifakSicar 2012	1 000 000	1 000 000	0	0%
Fonds Gérés WifakSicar 2013	2 000 000	2 000 000	0	0%

Fonds Gérés WifakSicar 2014	1 400 000	1 400 000	0	0%
Fonds Gérés WifakSicar 2015	1 400 000	1 400 000	0	0%
Fonds Gérés WifakSicar 2016	4 500 000	4 500 000	0	0%
Fonds Gérés WifakSicar 2017	4 500 000	4 500 000	0	0%
Provisions sur fonds gérés WifakSicar	(930 534)	(403 282)	(527 252)	131%
Revenus des fonds gérés	345 760	4 116 333	(3 770 573)	-92%
Revenus sur les Fonds Gérés	345 760	4 116 333	(3 770 573)	-92%
Titres d'investissement hors Fonds gérés	0	41 326	(41 326)	-100%
Montants bruts	0	40 000	(40 000)	-100%
Créances rattachées	0	1 326	(1 326)	-100%
Total	14 755 226	19 334 377	-4 579 151	-24%

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	0	0%
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)	0	0%
Total	69 453	69 453	0	0%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	En DT		
		31.12.2021	Provision 31.12.2021	Provision 31.12.2020
SIBTEL	0,62%	69 353	0	0
Med Food SA	3,33%	100 000	-100 000	-100 000
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	0	0
Total		169 453	-100 000	-100 000

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	900 000	900 000	0	0%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées		0	0	0%
Créances rattachées	0	0	0	0%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	0	0	0	0%
Total	900 000	900 000	0	0%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	% de détention	En DT		
		31.12.2021	Provision 31.12.2021	Provision 31.12.2020
WifakSicar	97,83%	900 000	0	900 000
		900 000	0	900 000

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours en relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « ChahadetZitouna 2017 » pour un principal de 1 500 KDT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées, accusent au 31 Décembre 2021, un solde de 53 567 389 DT contre un solde de 55 353 390 DT au 31 Décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 684 230	4 497 025	187 205	4%
Immobilisations incorporelles	8 506 104	7 525 400	980 704	13%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 821 874)	(3 028 375)	(793 499)	26%
Immobilisations corporelles	48 743 364	50 067 077	-1 323 713	-3%
Immobilisations corporelles	64 818 487	62 682 319	2 136 168	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(16 075 123)	(12 615 242)	(3 459 881)	27%
Immobilisations encours	139 795	789 288	-649 493	-82%
Immobilisations encours	139 795	789 288	-649 493	-82%
Total	53 567 389	55 353 390	(1 786 001)	-3%

Au 31 décembre 2021, le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Description	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions & Transferts	Valeur Brute	Amort. cumulé N-1	Dotations / Reprise sur cession	Amort. cumulés	En DT
								V.C.N
1) Immobilisations Incorporelles	7 525 400	980 704	0	8 506 104	(3 028 375)	(793 499)	(3 821 874)	4 684 230
* Licence	1 029 756	980 704	0	2 010 460	(887 970)	(198 827)	(1 086 797)	923 663
* Logiciels	6 488 443	0	0	6 488 443	(2 136 085)	(593 235)	(2 729 320)	3 759 123
* Site web	7 201	0	0	7 201	(4 320)	(1 437)	(5 757)	1 444
* Droit au bail	0	0	0	0	0	0	0	0
2) Immobilisations Corporelles	62 682 319	2 155 168	19 000	64 818 487	(12 615 242)	(3 459 880)	(16 075 122)	48 743 365
Immobilisations d'exploitation	52 066 960	1 574 845	0	53 641 805	(6 855 646)	(1 926 036)	(8 781 682)	44 860 123
* Terrains d'exploitation	9 510 611	455 682	0	9 966 293	0	0	0	9 966 293
* Bâtiments	29 742 855	176 192	0	29 919 047	(2 952 476)	(632 208)	(3 584 684)	26 334 363
* Aménagements de bâtiments	12 813 494	942 971	0	13 756 465	(3 903 170)	(1 293 828)	(5 196 998)	8 559 467
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 722 527	9 086	0	1 731 613	(635 757)	(159 381)	(795 138)	936 475
Matériels de Transport	1 003 003	185 400	19 000	1 169 403	(607 635)	(179 846)	(787 481)	381 922
Matériels Informatique	6 909 504	354 039	0	7 263 543	(3 926 666)	(1 014 482)	(4 941 148)	2 322 395
Machines DAB et GAB	886 161	13 907	0	900 068	(588 627)	(180 064)	(768 691)	131 377
Coffres Forts	93 182	17 891	0	111 073	0	0	0	111 073
Autres Immobilisations	982	0	0	982	(911)	(71)	(982)	0
3) Immobilisation en cours	789 288	(649 494)	0	139 794	0	0	0	139 794
Immobilisations corporelles en cours	643 362	(589 406)	0	53 956	0	0	0	53 956
Immobilisations incorporelles en cours	145 926	(60 088)	0	85 838	0	0	0	85 838
TOTAUX	70 997 007	2 486 378	19 000	73 464 385	(15 643 617)	(4 253 379)	(19 896 996)	53 567 389

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 36 500 477 DT contre un montant de 28 434 103 DT au 31 Décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	3 246 964	4 669 058	-1 422 094	-30%
Comptes d'attente	3 450 213	3 979 863	-529 650	-13%
Comptes d'attente de la salle de marché	133 364	125 275	8 089	6%
Comptes d'attente de la compensation	3 316 849	3 854 588	-537 739	-14%
Comptes de régularisation	117 954	689 195	-571 241	-83%
Provisions sur Comptes d'attente et de régularisation	-321 203		-321 203	100%
Autres	33 253 513	23 765 045	9 488 468	40%
Stock de matière, fourniture et timbres	180 791	400 904	-220 113	-55%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	0	3 474	-3 474	-100%
Cartes et imprimés en stock	180 791	397 430	-216 639	-55%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	15 942 801	9 000 513	6 942 288	77%
Etat, impôts et taxes	1 914 111	3 359 080	-1 444 969	-43%
Dépôts et cautionnements	22 775	22 775	0	0%
Opérations avec le personnel	9 324 781	8 459 317	865 464	10%
Autres créances sur l'Etat	3 256 050	0	3 256 050	100%
Débiteurs divers	744 248	598 395	145 853	24%
Charges à répartir	0	100 564	-100 564	-100%
Autres	1 867 956	1 823 497	44 459	2%
Total Autres Actifs	36 500 477	28 434 103	8 066 374	28%

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 90 270 725 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 84 238 187 DT au 31 Décembre 2020, se détaillant comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	90 000 000	84 000 000	6 000 000	7%
Dette rattachée sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	270 725	238 187	32 538	14%
Total	90 270 725	84 238 187	6 032 538	7%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 618 339 DT contre 699 579 DT au 31 Décembre 2020 enregistrant ainsi une baisse de 12%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	-12%
Total	618 339	699 579	(81 240)	-12%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	618 339	699 579	(81 240)	-12%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	618 339	699 579	(81 240)	-12%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description					En DT
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	618 339	0	0	0	618 339
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	618 339	0	0	0	618 339
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	0	0	0	0	0
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	0	0	0	0	0
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	0	0	0	0	0
Etablissements financiers	0	0	0	0	0
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0	0
Total	618 339	0	0	0	618 339

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

-Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	0	0	618 339	618 339
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	0	0	618 339	618 339

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 629 479 446 DT contre 487 130 302 DT au 31 Décembre 2020. Ils se décomposent comme suit :

Description				En DT	
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%	
Dépôts à vue	250 817 468	201 224 742	49 592 726	25%	
Dépôts à vue	249 051 416	200 452 255	48 599 161	24%	
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 766 052	772 487	993 565	129%	
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	378 661 978	285 905 560	92 756 418	32%	
Tawfir	183 480 371	146 883 957	36 596 414	25%	
Tawfir	183 306 455	145 311 678	37 994 777	26%	
Dettes rattachées sur tawfir	173 916	1 572 279	-1 398 363	-89%	
Istithmar	130 463 649	80 231 910	50 231 739	63%	
Istithmar en dinars	112 929 200	71 811 986	41 117 214	57%	
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	3 372 643	2 060 884	1 311 759	64%	
Istithmar en devises	14 124 873	6 309 422	7 815 451	124%	
Dettes rattachées sur istithmar en devises	36 933	49 618	-12 685	-26%	
Autres sommes dues à la clientèle	64 717 958	58 789 693	5 928 265	10%	
Total	629 479 446	487 130 302	142 349 144	29%	

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT

Description						Total
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	
Dépôts à vue	249 051 416	0	0	0	0	249 051 416
Tawfir	183 306 455	0	0	0	0	183 306 455
Istithmar	77 023 697	42 903 376	7 127 000	0	0	127 054 073
Autres sommes dues à la clientèle	0	0	0	0	64 717 958	64 717 958
Dettes rattachées	5 349 544	0	0	0	0	5 349 544
Total	514 731 112	42 903 376	7 127 000	0	64 717 958	629 479 446

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 Décembre 2021, le solde de cette rubrique s'élève à 56 879 309 DT contre 41 846 709 DT au 31 Décembre 2020. Il se détaille comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)	10 017 306	14 529 378	(4 512 072)	-31%
Emprunts obligataires (2)	46 862 003	27 317 331	19 544 672	72%
Total	56 879 309	41 846 709	15 032 600	36%

(1) Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

Description	(2) En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts Matérialisés	9 884 616	14 338 462	(4 453 846)	-31%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	132 690	190 916	(58 226)	-30%
Total	10 017 306	14 529 378	(4 512 072)	-31%

(2) Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description	(3) En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Emprunts obligataires	45 925 197	26 715 687	19 209 510	72%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	936 806	601 644	335 162	56%
Total	46 862 003	27 317 331	19 544 672	72%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

Description	(4) En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	0	0	10 017 306	10 017 306
Ressources Spéciales	0	0	0	0
Emprunts obligataires	0	0	46 862 003	46 862 003
Total	0	0	56 879 309	56 879 309

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 Décembre 2021 et au 31 Décembre 2020 :

Description	(5) En DT			
	31-déc-21	31- déc- 20	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	6 295 037	3 559 545	2 735 492	77%
Provisions pour passifs et charges	6 295 037	3 559 545	2 735 492	77%
Comptes d'attente et de régularisation	56 748 567	57 694 967	-946 400	-2%
Comptes d'attente	7 908 338	7 174 869	733 469	10%
Comptes de régularisation	3 523 685	10 578 852	-7 055 167	-67%
Créditeurs divers	39 871 001	33 436 549	6 434 452	19%
Fournisseurs	37 461 985	31 484 848	5 977 137	19%
Dépôts du personnel	754 386	627 071	127 315	20%
Prestataire de services	1 654 630	1 324 630	330 000	25%
Etat, impôts et taxes	3 181 090	3 645 134	-464 044	-13%
Autres	2 264 453	2 859 563	-595 110	-21%
Total Autres passifs	63 043 604	61 254 512	1 789 092	3%

Notes 3- Capitaux propres

Au 31 Décembre 2021, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 154 927 366 DT contre 149 582 875 DT au 31 Décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 3%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

												En DT
Capitaux Propres N-1	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	-694 663	673 457	15 437 000	-25 942 000	-2 617 780	-7 815 558	149 582 875
Affectation résultat 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	-6 893 311	1 517 779	5 375 532	0
Variation de la période	0	0	0	0	0	0	2 126	0	0	0	0	2 126
Résultat de la période.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 342 365	5 342 365
Capitaux Propres au 31.12.2021	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	-694 663	675 583	15 437 000	-32 835 311	-1 100 001	2 902 339	154 927 366

Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 16 277 252 DT contre 9 686 138 DT au 31 décembre 2020. Il se détaille comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Cautions (1)	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
Avals	0	1 687 434	-1 687 434	-100%
Total	16 277 252	9 686 138	6 591 114	68%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2021, comme suit :

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Cautions en faveur des banques	0	0	0	0
Cautions en faveur des établissements financiers	0	0	0	0
Cautions en faveur de la clientèle	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%
Total	16 277 252	7 998 704	8 278 548	103%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	0	0	0	0
Cautions en faveur des établissements financiers	0	0	0	0
Cautions en faveur de la clientèle	6 975	0	16 270 277	16 277 252
Total	6 975	0	16 270 277	16 277 252

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 15 732 472 DT, au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Crédits documentaires Import	15 732 472	23 509 625	-7 777 153	-33%
Total	15 732 472	23 509 625	-7 777 153	-33%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation, se détaille comme suit :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	0	0	15 732 472	15 732 472
Total	0	0	15 732 472	15 732 472

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 101 014 550 DT contre 70 094 533 DT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 44 %. Ils se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Engagements de financement donnés	101 014 550	70 094 533	30 920 017	42%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	101 014 550	70 094 533	30 920 017	42%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	101 014 550	70 094 533	30 920 017	44%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	88 741 187	60 529 585	28 211 602	47%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	12 273 363	9 564 948	2 708 415	28%
Total	101 014 550	70 094 533	30 920 017	44%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues, s'élève au 31 décembre 2021, à 334209888 DT contre 314 519 944 DT au 31 décembre 2020.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2021, comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	11 411 853	618 392	10 793 461	1745%
Garanties reçues de la clientèle	322 798 035	313 901 552	8 896 483	3%
Total	334 209 888	314 519 944	19 689 944	6%

Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés, s'élève à 66 123 404 DT au 31 décembre 2021. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20 *	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	10 821 296	5 731 348	5 089 948	89%
Opérations avec la clientèle	55 302 108	38 678 984	16 623 124	43%
Portefeuille Murabaha	25 157 236	12 910 601	12 246 635	95%
Portefeuille Ijara	31 682 393	27 310 448	4 371 945	16%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	220 019	266 169	-46 150	-17%
Profits réservés	-1 757 540	-1 808 234	50 694	-3%
Total	66 123 404	44 410 332	21 713 072	49%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2021 un solde de 15 494 127 DT enregistrant ainsi une augmentation de 5 153 123 DT par rapport au 31 décembre 2020. Elles se présentent comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	5 174 029	3 775 682	1 398 347	37%
Commissions sur engagements par signature en TND	415 431	39 682	375 749	947%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	750 461	668 483	81 978	12%
Monétiques	1 188 796	940 746	248 050	26%
Commissions de Gestion, études et Engagement	6 270 288	4 032 299	2 237 989	56%
Commissions de Banque Directe	281 279	169 567	111 712	66%
Bancassurance	1 041 957	500 555	541 402	108%
Autres commissions	371 886	213 990	157 896	74%
Total	15 494 127	10 341 004	5 153 123	50%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 décembre 2021, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

	En DT			
Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	0	7	-7	-100%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	0	4 298	-4298	-100%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	-5 668	-1 937	-3731	193%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	2 214	182	2032	1116%
Gain/Perte net sur opérations de change	1 921 237	2 386 808	-465571	-20%
Total	1 917 783	2 389 358	-471 575	-20%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 Décembre 2021 un montant de 466 398 DT contre 1 082 988 DT au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

	En DT			
Description	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	346 398	962 988	(616 590)	-64%
Fonds Gérés	345 760	960 378	(614 618)	-64%
Créances sur l'état	638	2 610	(1 972)	-76%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	0	0%
Total	466 398	1 082 988	(616 590)	-57%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 Décembre 2021, un montant de 32 958 431 DT. Leur détail se présente comme suit :

	En DT			
Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	-6 122 972	-5 211 701	-911 271	17%
Opérations avec la clientèle	-21 701 659	-18 311 744	-3 389 915	19%
Marges sur dépôts à vue	-5 920 637	-2 453 698	-3 466 939	141%
Marges sur comptes Tawfir	-8 109 604	-5 375 456	-2 734 148	51%
Marges sur dépôts Isthithmar	-7 671 418	-10 482 590	2 811 172	-27%
Marges sur certificats de dépôts	0	0	0	0
Emprunt et ressources spéciales	-5 059 980	-4 175 358	-884 622	21%
Autres Marges et charges	-73 820	-61 632	-12 188	20%
Total	-32 958 431	-27 760 435	-5 197 996	19%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont diminué de 185 513 DT par rapport au 31 Décembre 2020 pour se situer à un montant de 1 362 789 DT au 31 Décembre 2021 :

	En DT			
Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	-1 040 028	-865 418	-174 610	20%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	-235 147	-236 500	1 353	-1%
Commissions Encourues sur SIBTEL	-73 305	-64 735	-8 570	13%
Autres commissions Encourues	-14 309	-10 623	-3 686	35%
Total	-1 362 789	-1 177 276	-185 513	16%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2021 un montant de 6 506 196 DT, enregistrant une augmentation de 155 014 DT par rapport au 31 Décembre 2020. Son détail se présente comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	-6 991 307	-6 322 033	-669 274	11%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2022-02	-2 303 755	-3 394 767	1 091 012	-32%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	-964 809	-159 276	-805 533	506%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-400 000	-428 580	28 580	-7%
Total dotations	-10 659 871	-10 304 656	-355 215	3%
Perte sur créances	-4 314 160	0	-4 314 160	100%
Total des dotations et des pertes sur créances	-14 974 031	-10 304 656	-4 669 375	45%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	4 197 999	3 623 502	574 497	16%
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	219 140	173 428	45 712	26%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	4 048 858	0	4 048 858	100%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	1 838	156 544	-154 706	-99%
Total reprises	8 467 835	3 953 474	4 514 361	114%
Recouvrement des créances radiées	0	0	0	0
Total des reprises et des récupérations sur créances	8 467 835	3 953 474	4 514 361	114%
Total	-6 506 196	-6 351 182	-155 014	2%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	-767 251	-184 963	-582 288	315%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	0	13 866	-13 866	-100%
Total	-767 251	-171 097	-596 154	348%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2021, à 50 230 DT contre 24 558 DT au 31 Décembre 2020.

Description	En DT			
	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation	%
Autres produits reçus	50 230	24 558	25 672	105%
Total	50 230	24 558	25 672	105%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2021, un montant de 23 371 764 DT, enregistrant ainsi une hausse de 5 036 338 DT par rapport au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT			
	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	-16 606 666	-13 865 512	-2 741 154	20%
Primes allouées	-431 360	-160 671	-270 689	168%
Impôts et taxes sur salaires	-397 185	-400 398	3 213	-1%
Charges sociales	-3 744 652	-2 990 387	-754 265	25%
Frais de formation	-282 221	-141 665	-140 556	99%
Autres charges liées au personnel	-1 909 680	-776 793	-1 132 887	146%
Total	-23 371 764	-18 335 426	-5 036 338	27%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, elles ont enregistré une augmentation de 28% pour se situer à un montant de 9 650 992 DT au 31 Décembre 2021 contre 7 554 236 DT au 31 Décembre 2020. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

	En DT			
Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	-6 715 940	-5 317 530	-1 398 410	26%
Loyer	-1 401 163	-1 283 429	-117 734	9%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	-2 974 764	-1 897 170	-1 077 594	57%
Travaux et façons exécutés par des tiers	-107 118	-79 539	-27 579	35%
Primes d'assurance	-209 636	-189 068	-20 568	11%
Frais d'abonnement	-1 722 380	-1 218 263	-504 117	41%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	-300 879	-650 061	349 182	-54%
Autres charges d'exploitation	-2 935 052	-2 236 706	-698 346	31%
Impôts et taxes	-116 531	-56 653	-59 878	106%
Fournitures et produits énergétiques consommables	-890 707	-454 413	-436 294	96%
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	-1 057 212	-843 500	-213 712	25%
Transport et déplacement	-145 969	-100 657	-45 312	45%
Frais divers de gestion	-724 633	-781 483	56 850	-7%
Total	-9 650 992	-7 554 236	-2 096 756	28%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 Décembre 2021, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 260 447 DT pour se situer à un niveau 4 372 943 DT et qui se détaillent comme suit :

	En DT			
Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	-593 236	-641 296	48 060	-7%
Dotation aux amortissements des Constructions	-632 207	-690 967	58 760	-9%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	-159 381	-159 059	-322	0%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	-1 014 482	-822 277	-192 205	23%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	-198 846	-174 332	-24 514	14%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	-180 064	-177 231	-2 833	2%
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	-71	-57	-14	25%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	-198 826	-115 715	-83 111	72%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	-1 293 829	-1 257 062	-36 767	3%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	-100 564	-593 954	493 390	-83%
Dotation aux amortissements Site Web	-1 437	-1 440	3	0%
Total	-4 372 943	-4 633 390	260 447	-6%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 Décembre 2021, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires, enregistre une hausse de 411 186 DT pour se situer à un niveau de 475 467 DT. Ils se détaillent comme suit :

	En DT			
Description	31-déc-21	31-déc-20	Variation	%
Perte ordinaire	-42 274	16 294	-58 568	-359%
Autres	0	47 155	-47 155	-100%
Plus-Value sur cession d'immobilisation	11 459	0	11 459	100%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	506 282	832	505 450	60751%
Total	475 467	64 281	411 186	640%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 189 378 DT au 31 Décembre 2021.

Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 5 300 DT au 31 Décembre 2021.

Notes explicatives sur l'état de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 154 007 047 DT à 193 439 515 DT enregistrant une augmentation de 39 432 468 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 22 581 905 DT et de financement à hauteur de 14 757 790 DT et aussi par des flux de trésorerie positifs liés à des activités d'investissement pour 2 092 773 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 22 581 905 DT au 31 décembre 2021. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 86 957 396 DT. La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 141 454 867 DT.

Flux nets négatifs :

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -24 109 913 DT. Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -33 150 008 DT ;

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER	
HAMROUNI ABDELLATIF	
Société Tunisienne de Banques	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs
Islamic corporaion for the developement of the private sector	avec WIB
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	
Société C.C.P.S	
Société d'étude et de construction métallique	
Société ELECTRIA	
Société INTER FER FORGE	
Société INTERCHAUX	
Société INTERMETAL SA	
Société METALSHIP	
Société Nouvelle de Construction SNC	
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
Société PROSID	
Société PROSID SUD	
Société ROYAL OLIVE OIL	
Société SAMFI « SARL »	
Société Sens Inverse	
Société SITEL	
Société Technique Industrielle et Commerciale	
Société TOUTALU	
Société TRANSIDER	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	

STE PIMA
STE PLASTIC SIPA SUD
STE PRO PARTS
STE ROYAL TRADING

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -134 155 327 DT ;
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation -14 220 432 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

Les flux trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à 2 092 773 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 14 757 790 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 25 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 244 336 DT.

Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés, conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placées par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs, se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 28 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 21 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 30 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 15 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2021 à 7 500 DT.

Placements opérés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK »

Le solde des fonds déposés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK » au 31/12/2021 s'élève à 6 101 030 DT. Ainsi, la rémunération du compte courant rétribuée, s'élève au 31/12/2021 à 225 381 DT.

Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr.HEDI BEN AYED concernent 31contrats IJARA et 45 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

				En DT
Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	Encours au 31/12/2021	Impayés au 31/12/2021	Produits au 31/12/2021
Financements IJARA	31	2 481 143	- 21 504	377 262
Société PROSID	1	334 229	0	36 546
Société ELECTRIA	1	10 561	- 306	1 254
Société INTERMETAL SA	1	10 664	0	6 956
Société Nouvelle de Construction SNC	7	197 999	- 24 282	21 062
Société Technique Industrielle et Commerciale	1	49 998	3	26 086
Société TRANSIDER	0	1	- 19	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	33 177	- 136	5 883
Société Sens Inverse	1	977	0	491
Société SAMFI « SARL »	0	3	- 106	0
Société METALSHIP	0	1	426	0
Société INTER FER FORGE	0	1	- 23	0
Société C.C.P.S	1	24 939	- 15	7 500
Société PROSID SUD	3	731 790	- 57	68 384
Société d'étude et de construction métallique	0	2	0	0
Société INTERCHAUX	2	46 192	72	6 231
Société ROYAL OLIVE OIL	1	491 644	0	119 544
Société TOUTALU	5	98 907	0	12 148
Société SITEL	0	1	- 4 337	94
STE PIMA	1	184 210	- 437	23 855
STE PRO PARTS	1	44 845	7 714	9 496
STE PLASTIC SIPA SUD	1	22 801	0	2 719
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	109 696	0	16 570
STE ROYAL TRADING	2	88 505	0	10 627
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	0	0	0	1 816
MOURABAHA et autres financements bancaires	45	19 351 337	0	1 371 862
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 482	0	448 952
Société INTERMETAL SA	3	971 472	0	239 073
Société PROSID	4	3 998 419	0	139 065
Société PROSID SUD	11	4 429 899	0	280 904
STE ROYAL TRADING	11	2 967 625	0	149 349
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	394 408	0	10 680
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	0	16 079
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	0	81 300
Société TOUTALU	3	298 634	0	6 460
Total	76	21 832 480	- 21 504	1 749 124

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr.HEDI BEN AYED au 31 Décembre 2021 concernent 1 contrat IJARA et 31 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

En DT

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2021	Financement HT	Commissions HTVA	TVA	Comm TTC
Financements IJARA	1	76 574	250	48	298
Société PROSID SUD	1	76 574	250	48	298
Financements MOURABAHA	31	13 905 680	53 947	10 251	64 199
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	3 292 145	8 230	1 564	9 794
Société INTERMETAL SA	2	1 154 553	2 362	450	2 812
Société PROSID	0	0	0	0	0
Société PROSID SUD	7	2 956 112	14 781	2 808	17 589
ROYAL TRADING	13	4 775 068	11 938	2 268	14 206
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	429 168	3 650	694	4 344
Société Nouvelle de Construction SNC	0	0	0	0	0
Société SAMFI « SARL »	1	1 000 000	10 000	1 900	11 900
Société TOUTALU	3	298 634	2 986	567	3 554
TOTAL	32	13 982 254	54 197	10 299	64 497

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2021, se sont élevés à 335 693 DT.

Au 31/12/2021, l'encours de ce contrat s'élève à 4 671 113DT.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019, 2020 & 2021, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021, est fixée par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 24/03/2022 a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2021. Au 31 décembre 2021, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2021 s'élève 1 040 619 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 Avril 2021 à un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de

chaque séance, à un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités rattachés au Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance . De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques comme suit :

*Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.

*Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à un montant brut de 407 625 DT dont 187 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

Evènements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 24 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2021 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

TUNIS LE31 MARS 2022

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE « WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 995 218 789 Dinars et un résultat bénéficiaire après effets des modifications comptables de 1 802 339 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2021 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. QUESTIONS-CLES DE L'AUDIT

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions-clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2021 un solde de 603 571 413 Dinars, dans le bilan de la Banque (61%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 108 034 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles-clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement détenu à travers les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, et tel qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers « (1-5) – Portefeuille d'investissement », le portefeuille comprend principalement l'encours des placements en fonds gérés s'élevant à un montant brut de 16 135 760 Dinars, couverts par des provisions de 1 380 534 Dinars, soit un montant net de 14 755 226 Dinars.

Ces fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plans actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Généralement, l'évaluation se fait selon les dispositions de la norme comptable N°7.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers « (1-5) : Portefeuille investissement ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant, en valeur brute, 86% du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.

- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2021, à 55 302 108 Dinars, dont 31 682 393 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (79%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question-clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

- 2- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la «WIFAK INTERNATIONALBANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT.

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable) au 31 décembre 2020.

En date du 07 Mai 2021, la banque a reçu la réponse de l'administration fiscale qui a ajusté le redressement à la baisse à un montant de 856 435 DT. La banque a fait opposition à cette réponse, en demandant le traitement du dossier devant la commission de réconciliation.

- 3- En date du 19 Avril 2021, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats complémentaires du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2019, mentionnant un redressement pour un montant de 3 862 331 DT en principal et pénalités conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 1 979 189 DT (6 030 634 DT au lieu de 8 009 823 DT) et de 156 359 DT (575 511 DT au lieu de 731 870 DT) , constatés au 31 décembre 2019.

En date du 2 juin 2021, La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peut pas être estimé de façon précise.

En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 27/8/2021, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition en date du 14/9/2021.

Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque et charge a été constituée pour un montant de 1 100 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres (modification comptable) de l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. RAPPORT DE GESTION

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1 - EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances majeures du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'inefficacité des structures de contrôle permanent, aux écarts relevés entre la position de change

comptable et celle issu de la salle de marche, à la procédure d'inventaire du matériel récupéré et à l'exhaustivité des engagements hors bilan comptabilisés. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

TUNIS LE 31 MARS 2022

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE
DES SOCIETES COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62
DE LA LOI 2016-48 – EXERCICE 2021**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation des dites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2021, un (1) contrat IJARA et trente et un (31) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 13 982 254 DT en hors taxes. Les frais de dossiers y afférents se sont élevés à 64 497 DT TTC, se détaillant comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CONTRAT	FINANCEMENTHT	COMM TTC
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	<u>1</u>	<u>76 574</u>	<u>298</u>
SOCIETE PROSID SUD	1	76 574	298
<u>FINANCEMENTS MOURABAHA</u>	<u>31</u>	<u>13 905 680</u>	<u>64 199</u>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	4	3 292 145	9 794
SOCIETE INTERMETAL SA	2	1 154 553	2 812
SOCIETE PROSID	0	-	-
SOCIETE PROSID SUD	7	2 956 112	17 589
ROYAL TRADING	13	4 775 068	14 206
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	429 168	4 344
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	0	-	-
SOCIETE SAMFI « SARL »	1	1 000 000	11 900
SOCIETE TOUTALU	3	298 634	3 554
<u>TOTAL</u>	<u>32</u>	<u>13 982 254</u>	<u>64 497</u>

B. OPERATIONS RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS :

1. En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2021, se sont élevés à 335 693 DT. Au 31/12/2021, l'encours de ce contrat s'élève à 4 671 113 DT. Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.
2. Le conseil d'administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT au titre de l'exercice 2021,
3. Le conseil d'administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT au titre de l'exercice 2021.
4. Le conseil d'administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 28 000 DT au titre de l'exercice 2021.
5. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une

convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 21 000 DTau titre de l'exercice 2021.

6. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 30 000 DTau titre de l'exercice 2021.
7. Le conseil d'administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 15 000 DTau titre de l'exercice 2021.
8. Le conseil d'administration réuni le 25 Décembre 2009, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 7 500 DTau titre de l'exercice 2021.
9. Le conseil d'administration réuni le 18 février 2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the PrivateSector : ICD » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2%du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre aux titres des exercices 2019, 2020& 2021.
10. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours del'exercice2021 et des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe HEDIBEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au 31/12/2021 des en cours et des impayés ainsi que des produits générés en 2021 relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaille comme suit

NOM / RAISON SOCIALE	ENCOURS AU 31/12/2021	SOLDES AU 31/12/2021	PRODUITS AU 31/12/2021
<u>Financements IJARA</u>	2 481 143	-	21 503
SOCIETE PROSID	334 229	-	36 546
SOCIETE ELECTRIA	10 561	-	306
SOCIETE INTERMETAL SA	10 664	-	6 956
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	197 999	-	24
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	49 998	-	3
SOCIETE TRANSIDER	1	-	19
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	33 177	-	136
SOCIETE SENS INVERSE	977	-	-
SOCIETE SAMFI « SARL »	3	-	491
SOCIETE METALSHIP	1	-	106
SOCIETE INTER FER FORGE	1	-	426
SOCIETE C.C.P.S	24 939	-	23
SOCIETE PROSID SUD	731 790	-	15
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	7 500
SOCIETE INTERCHAUX	46 192	-	57
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	491 644	-	-
SOCIETE TOUTALU	98 907	-	72
SOCIETE SITEL	1	-	6 231
STEPIMA	184 210	-	119
STE PRO PARTS	44 845	-	12
STE PLASTIC SIPA SUD	22 801	-	94
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	109 696	-	437
STE ROYAL TRADING	88 505	-	7 714
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	-	-	9 496
<u>MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES</u>	19 351 337	-	1 371 862
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3 292 482	-	2 719
SOCIETE INTERMETAL SA	971 472	-	16
SOCIETE PROSID	3 998 419	-	10
SOCIETE PROSID SUD	4 429 899	-	1 816
STE ROYAL TRADING	2 967 625	-	-
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	394 408	-	448 952
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 998 398	-	239 073
SOCIETE SAMFI « SARL »	1 000 000	-	139 065
SOCIETE TOUTALU	298 634	-	280 904
<u>TOTAL</u>	21 832 480	-	21 503
			1 749 124

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2021, est fixée par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 24 mars 2022 a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2021. Au 31 décembre 2021, cette gratification n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2021 se compose d'un salaire de 887 702 DT et d'une indemnité complémentaire de 152 917 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 avril 2021 à un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, à un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités rattachés au Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance. De même, ladite assemblée générale ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :
 - *Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
 - *Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion
- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à un montant brut de 407 625 DT dont 187 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI